

## FORMATION CONTINUE EN E-LEARNING

### FICHE PÉDAGOGIQUE - TERMITES OUTRE-MER







CFDI - Centre de Formation Diagnostiqueur Immobilier Sarl au capital de 1000 €

Tel: 06.37.58.18.51 / Email: Contact@cfdi-formation.fr

Site: www.cfdi-formation.fr Siren: 898735287 / NDA: 75331380133



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Connaître et repérer les principaux agents de dégradations biologique du bois.
- Réaliser des états relatif à la présence de termites dans le territoire concerné dans le cadre de la réglementation.
- Apprendre à rédiger un rapport précis et à en commenter les résultats.
- Effectuer les contrôles après travaux. Se préparer à la certification de personne.

Les pré-requis	Le public visé
Lire, écrire et comprendre la langue française	Toute personne certifiée en initiale Termites DOM
Être certifié TERMITES OUTRE MER	TOM

## Les moyens pédagogiques

Accès plateforme pédagogique

Supports pédagogiques couleur

Mise en situation virtuelle

Annexes réglementaires et techniques

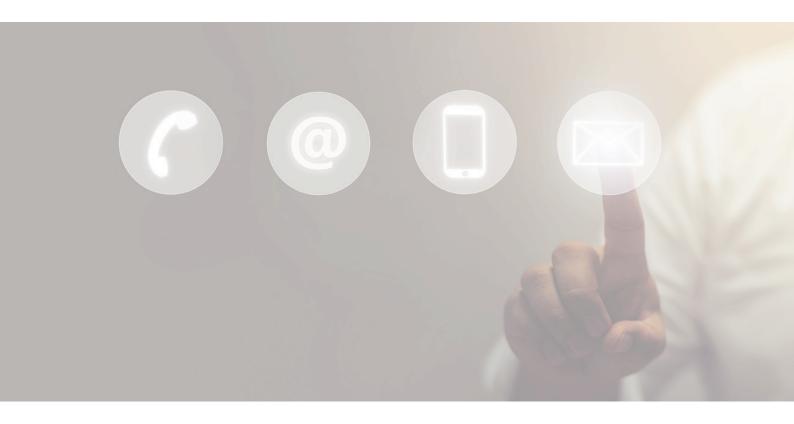
QCM, Etudes de cas, normes, vidéos et photothèques

Site : www.cfdi-formation.fr Siren : 898735287 / NDA : 75331380133



# Contacts privilégiés

Bernard AMBLARD Responsable formation	Cynthia WATTELET Responsable administrative & financière
06 37 58 18 51	06 08 93 17 07
contact@cfdi-formation.fr	cynthia.cfdi@gmail.com





# Contenu de la formation Termites Outre-Mer



#### Domaine soumis à la certification de compétence

#### Contenu du module

- Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois.
- La biologie des termites présents sur le territoire concerné.
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment.
- Les textes réglementaires sur le sujet.
- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction.
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives.
- Les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission. Méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilisation des outils adaptés à l'activité.
- Rédaction des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.
- Simulation de la réalisation du diagnostic termites d'un bien immobilier.
- Être capable de mettre en œuvre la méthodologie de repérage de termites et d'utiliser les outils dédiés à l'activité.
- QCM de validation.

\*Conforme aux exigences de l'annexe III de l'arrêté du 1er Juillet 2024

